

PROJET STRUCTURANT

DÉVELOPPER LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ORNEMENTAL AVEC L'ÉVÈNEMENT GRANDEUR NATURE.

En 2020, Guyane Développement Innovation et la Communauté des Communes des Savanes organisaient les premières assises du végétal spécialisé (voir Le MAG n°3). En 2022, les deux entités poursuivent ce travail de sensibilisation autour de la filière émergente du végétal ornemental en ciblant le grand public, c'est l'évènement Grandeur Nature, du 11 février au 11 mars. Rencontre avec Eric LAFONTAINE, le nouveau directeur de GDI, Karine RINNA, responsable du département Bioressources de GDI et Beatrice NOLLET, responsable communication de l'évènement.

Les premières rencontres du Végétal Spécialisé, en janvier 2020, avaient pour objectif de favoriser la rencontre des acteurs du secteur et de créer des opportunités d'échanges. Cette première étape a porté les fruits escomptés : l'ASPHOG, l'association des pépiniéristes et horticulteurs de Guyane est née. Elle s'est donnée pour mission première de structurer et de renforcer l'organisation collective de la profession (voir encadré).

Pour mémoire, en 2015, GDI commanditait une étude d'opportunité sur la filière ornementale afin de déterminer les modes et les actions d'accompagnement nécessaires au développement et à la structuration de cette filière d'avenir. Les Rencontres du Végétal Spécialisé constituaient la première phase de ce plan d'action.

La mise en œuvre de la seconde phase, axée sur le grand public, s'est vue contrariée, à plusieurs reprises, crise sanitaire oblige. C'est finalement durant ce premier trimestre 2022 (11 février-11 mars) que le volet grand public s'est tenu avec un évènement 100% digital : Grandeur Nature.

Le MAG : Pourquoi s'adresser au grand public, cette fois ?

Eric LAFONTAINE : c'est l'une des conclusions de l'étude menée dans le cadre des premières assises du végétal spécialisé qui préconisait de créer un espace d'échanges pour les professionnels, et, de sensibiliser le grand public à la filière ornementale. Le contexte sanitaire a pesé lourdement sur la tenue de cette manifestation, nous contraignant à la reporter à plusieurs reprises. Entre temps, les contenus ont évolué, de nouveaux acteurs ont été impliqués, différents lieux ont été envisagés. Sur proposition de notre comité de pilotage, nous avons opté pour l'innovation, en choisissant de consacrer, non deux jours, mais un mois entier au végétal ornemental et d'en faire un évènement totalement numérique, c'est le 100% digital.

Le MAG : En quoi consiste l'opération Grandeur Nature ?

Karine RINNA : en nous inspirant d'un évènement à portée internationale comme la Fête des Fleurs de Medellín en Colombie, nous nous sommes demandés comment valoriser le savoir-faire des

professionnels du territoire, comment mettre en relief le travail des jeunes en formation, comment mettre en lumière les réalisations des différents acteurs de la filière, auprès du grand public. C'est ainsi qu'est née l'idée de ce mois consacré à la filière ornementale. Nous proposons au public d'assister à des conférences thématiques, de découvrir des métiers dont certains sont méconnus comme celui de designer floral ...

Béatrice NOLLET : tout au long de ce mois, nous avons posté sur nos page Facebook et Instagram @grandeurnatureguyane, du contenu très varié : des séances de contes pour les enfants, des conseils, astuces et tuto pour les amateurs de plantes, des vidéos métier, des témoignages de jeunes en formation dans le domaine horticole ou encore de l'aménagement paysager, des quizz, des jeux-concours. L'intérêt de ce format numérique et du « tout digital », c'est de pouvoir conserver ces ressources en ligne. Ainsi, les personnes intéressées pourront, à loisir, se connecter pour prendre le temps de découvrir ou ré-découvrir tous les contenus diffusés.

Splendeur et bienfaits
des plantes et fleurs de Guyane

11 Février

11 Mars
2022

GRANDEUR NATURE

**1^{ER} ÉVÈNEMENT
100% DIGITAL
DE GUYANE**

Webconférences

Tutos

Bonnes adresses

Quizz

Jeux-concours

**Nombreux
cadeaux
à gagner !**

@grandeurnatureguyane



PROJET STRUCTURANT



LE PREMIER PRIX DES ÉLÈVES DE LA SECTION AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU LYCÉE AGRICOLE DE MATITI.

Pour clôturer le mois Grandeur Nature, l'équipe du MAG s'est rendue au lycée agricole de Matiti ce vendredi 11 mars. Les élèves de la section Aménagement paysager recevaient le premier prix du concours de blasons organisé dans le cadre de l'opération.

En présence de Violaine MACHICHI-PROST, représentante du conseil d'administration de GDI, de Richard AUGUSTIN, dixième vice-président de la CCDS, délégué à l'agriculture, de Silvio BOCAGE, cinquième adjoint au maire de Sinnamary, en charge de l'agriculture et de la pêche, de l'administration du lycée, de leurs professeurs M. Etienne BRENOT et Bernard TACUSSEL, les élèves ont présenté le résultat de leur travail. Une superbe fresque florale représentant le blason de la ville de Sinnamary. La classe a tout réalisé de A à Z : du socle en bois supportant le blason au balcon en ferronnerie d'art, en passant par la pirogue, sculptée dans du grignon par Dailrick MAC KINTOS. L'aventure a commencé depuis plus d'un an, ces élèves étaient alors en seconde Aména-

gement Paysager. Quand on leur demande ce qu'il leur a plu dans ce projet, Dailrick répond que : « C'était l'occasion pour nous de montrer que la section AP était capable de réaliser quelque chose de remarquable, de montrer notre valeur au sein du lycée, mais aussi à l'extérieur. » Pour Daven MODESTE, c'était l'occasion de changer l'image du lycée, « Quand on parle de Matiti, les gens pensent aux bœufs, ils ne voient pas tout ce que l'on fait ici ». Durant 1 an et demi, les élèves ont travaillé sur la fresque à raison de 4 heures le vendredi. Ils ont commencé par choisir le blason parmi tous ceux des communes de Sinnamary qui a retenu leur atten-

tion : sous une apparente simplicité, il recelait des défis techniques qui ont été l'occasion de nombreux apprentissages pour la classe, comme le confirme Etienne BRENOT, l'enseignant en charge du projet. Ensuite, les élèves ont réfléchi aux matériaux à sélectionner, la contrainte étant de ne retenir que des matériaux recyclés. Puis, ils ont entrepris la phase opérationnelle pour le résultat que l'on connaît : le premier prix. Ils en éprouvent beaucoup de fierté et de satisfaction. Fierté partagée par l'équipe pédagogique qui valorise le mérite des élèves : pour avoir remporté le premier prix mais, par-dessus tout, pour la persévérance dont ils ont fait preuve. Ils ont dû s'adapter en permanence aux contraintes liées à la crise sanitaire, notamment les fermetures de l'établissement.



Ils ont dit...

Violaine MACHICHI-PROST, administratrice GDI :

« Ça me touche toujours beaucoup d'écouter et de voir des jeunes qui ne sont pas toujours entendus dans leurs choix professionnels, mais qui, malgré tout s'investissent dans ce qui leur est proposé. Dans un parcours de vie, on n'a pas toujours ce que l'on veut, mais on gagne ou on apprend. Je me rends bien compte par le témoignage de ces jeunes de ce que ce type de projet peut leur apporter en termes de fierté, d'investissement personnel ».



Richard AUGUSTIN, 10^{ème} vice-président de la CCDS, délégué à l'agriculture :

« Participer à un événement comme Grandeur Nature c'est l'occasion pour la CCDS de valoriser notre patrimoine végétal, mais aussi culturel. A travers ces concours, mais aussi les ressources en ligne, nous avons la possibilité de toucher beaucoup de monde, ce qui est enrichissant au niveau économique, touristique et culturel. C'est là notre intérêt. Concernant les jeunes, je trouve très positif l'investissement dont ils font preuve. L'œuvre est une vraie réussite. C'est encourageant pour l'avenir de la filière. »



Sylvio BOCAGE, 5^{ème} adjoint au maire de la ville de Sinnamary, délégué à l'agriculture et à la pêche :

« Nous sommes très fiers que les jeunes de la section Aménagement Paysager aient choisi notre logo pour réaliser leur fresque florale. C'est tout-à-fait cohérent avec la politique que nous souhaitons mener à Sinnamary. De plus, nous savons que les jeunes ont du mal à trouver des stages, à la mairie de Sinnamary, nous avons une cellule Aménagement paysager et nous nous ferons un devoir d'accueillir ces jeunes en stage ».



LE COLLOQUE ARBRE ET AUTRES PLANTES DE LA COSMÉTOPÉE EN 4 QUESTIONS.

Les 28, 29 et 30 mars prochains se tient le premier colloque « Arbres et autres plantes de la cosmétopée » à Cayenne. Cet événement, qu'organisent GDI et le CIRAD, réunit des chercheurs, des décideurs, des acteurs socioéconomiques venus de tous les départements et territoires ultramarins. Quatre questions pour en savoir plus.

C'est à la suite des Assises de l'Agriculture de novembre-décembre 2020 qu'est née l'idée de ce congrès. La présentation des projets Aquil@

les instituts de recherche comme le CNRS et, ici, le CIRAD, a rejoint la cellule d'origine, pour se charger du comité technique.

des fins cosmétiques » est à la cosmétique, ce que la pharmacopée traditionnelle est à la pharmacie. Autrement dit, la cosmétopée est créée à partir de la compilation des plantes et de leurs usages traditionnels destinés aux soins de la beauté. Depuis quelques années, la CTG travaille sur l'installation d'une antenne locale de la Cosmetic Valley en Guyane afin de renforcer le soutien au développement de ce secteur (accord-cadre signé en 2018).

2- Pourquoi un tel colloque ?

Selon le site internet dédié, ce colloque vise « la mise en synergie des territoires ultramarins : Guyane, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Guadeloupe, Martinique, Réunion et Mayotte » sur la question de la valorisation des bioressources de ces territoires.

En Guyane, cette problématique a une résonance particulière, tant elle est en phase avec les projets en cours sur le territoire : Yana Wassai qui structure la filière was-sai pour fournir le marché mondial de la cosmétique, de la nutraceutique ; Biostratège qui a pour ambition de produire des ingrédients naturels et écologiques de haute qualité pour différents marchés nationaux et internationaux, Aquil@ Guyane qui travaille à la création d'une filière de production d'oléorésine, très recherchée par le secteur de la cosmétique ; Anib@rosa

qui valorise l'huile essentielle de Bois de rose, très demandée dans les secteurs de la parfumerie, de la cosmétique et de l'aromathérapie. Des PME comme Nature Amazonie créée en 2010 ou plus récentes comme Elayane et Feuille d'Argent, produisent à plus petite échelle des cosmétiques guyanais à base d'ingrédients naturels, issus de la forêt amazonienne.

Ces projets en devenir (dans une moindre mesure pour Yana was-sai et Biostratège qui ont pris leur envol) sont confrontés à de nombreux défis comme le changement d'échelle de production, l'accès au marché ou encore la possibilité de se former en Guyane. Ce colloque permet de travailler en réseau, de créer des passerelles, de transférer les modèles de réussites et de créer de la valeur ajoutée.

3- Quels en sont les objectifs ?

Le colloque « Arbres et autres plantes de la cosmétopée » vise deux objectifs, exprimés sous forme de questions :

- Comment opérer un changement d'échelle entre résultat de recherches et émergence de produits pour avoir une position sur les marchés nationaux et internationaux ?

- Comment transposer la réussite locale d'une filière à une autre filière située sur un autre territoire ? Les échanges entre les différents acteurs invités (chercheurs, déci-

deurs, acteurs socioéconomiques, détenteurs des savoir-faire et traditions des peuples autochtones) doivent permettre de proposer une feuille de route visant à élaborer une stratégie de transfert des résultats de la recherche et de développement durable de filières de valorisation des bioressources ultramarines.

Il s'agit également de valoriser les produits naturels issus des arbres dans le domaine de l'aliment-santé et de la cosmétique, en s'appuyant notamment sur les savoirs et savoir-faire ancestraux des peuples autochtones.

4- Quelle organisation ?

Le congrès « Arbres et autres plantes de la cosmétopée » s'articule autour de trois thématiques principales, à travers des conférences plénières, des communications scientifiques, des tables rondes et ateliers de réflexion, séances de posters, visites de sites : activités de recherche et développement ; émergence et structuration de filière ; valorisation, innovation et transfert.

Une centaine de participants issus des territoires ultramarins sont attendus pour vivre et faire rayonner ce premier colloque autour de la cosmétopée guyanaise. La tenue de cet événement appelée à être pérennisée, confirme, s'il en est besoin, le dynamisme bouillonnant des entrepreneurs guyanais tournés vers la valorisation de nos bioressources. Une voie d'avenir pour l'agriculture locale.



De gauche à droite : Clara ZAREMSKY, Nadine AMUSANT et Alba ZAREMSKY.

Guyane et Anib@rosa ont suscité un tel engouement auprès du public de techniciens et de porteurs de projet qui souhaitent comprendre comment de nombreux verrous avaient été levés durant la phase 2* du projet, que les chercheuses, Alba ZAREMSKY et Nadine AMUSANT du CIRAD, ont entamé une réflexion sur l'opportunité de modéliser une stratégie de transfert des résultats, applicable à d'autres projets émergents. Par la suite, l'idée s'est étoffée, ainsi que l'équipe : Clara ZAREMSKY de GDI, docteure en biologie, chargée (entre autres missions) de prendre le relais sur certains projets menés en collaboration avec

1- C'est quoi le concept de cosmétopée ?

Jean-Luc ANSEL est le créateur du concept de cosmétopée à la Cosmetic Valley qu'il a également créée en 1994. Son objectif était de fonctionner en réseau pour faciliter le développement économique du secteur. Ce pôle de compétitivité qui regroupe et représente les professionnels de la cosmétique (institutions de recherche académique, universités, CNRS, industries, centres de formation ...) dépose le terme Cosmétopée en mars 2010. Ce concept « utiliser les plantes et les savoir-faire traditionnels à